

## Auguste Comte et le positivisme

### I) Le positivisme :

A. Comte est le fondateur du Positivisme. Selon lui, toute acquisition de connaissance doit se réaliser à partir de l'observation des faits pour en déduire à posteriori l'élaboration d'une théorie. L'observation des faits doit précéder toute proposition théorique. Il s'oppose ainsi à ceux qui énoncent des propositions sans les avoir préalablement confrontées aux faits.

D'après A. Comte, la sociologie doit avoir ce caractère rigoureusement positif et scientifique. Ce doit être d'abord une science d'observation.

### II) La sociologie selon A Comte

A. Comte se donne pour objectif d'achever l'élaboration des sciences positives en instituant une science des phénomènes sociaux qui n'existe pas encore : la sociologie, vocable qu'il préfère à physique sociale.

Donc pour A. Comte, la sociologie apparaît comme la science qui parachève l'évolution des sciences positives. Cette discipline nouvelle se divise en deux grands champs d'investigation :

- ***La statique sociale*** : étude des déterminants de l'ordre et de la cohésion sociale.
- ***Dynamique sociale*** : étude du progrès de l'esprit humain et des lois de développement de la société humaine.

A. Comte n'aura pas le temps de développer le contenu de la statique sociale. En revanche, il se consacrera à la dynamique sociale en énonçant la loi de l'évolution intellectuelle de l'humanité ou loi des trois états.

### II) La classification des sciences selon Comte :

Comte propose une classification des sciences fondée sur une généralité décroissante et une complexité croissante, cette classification reflète l'évolution de l'esprit humaine ; il distingue ainsi six classes de réalité qui correspondent à six sciences fondamentales :

1. Les mathématiques : la quantité
2. L'astronomie : la force
3. La physique : la qualité

4. La chimie : les éléments
5. La biologie : la vie
6. La sociologie : la société

### III) La loi des trois états :

L'histoire de l'humanité est résumée par le passage d'une étape historique à une autre. On distingue alors trois états ; théologiques, métaphysique et positif

- Dans l'étape théologique, on explique les phénomènes en les attribuant à des êtres et des forces extérieurs à l'homme (les divinités)
- Dans l'étape métaphysique, on invoque des entités abstraites, la nature, pour l'explication des phénomènes
- Dans l'étape positive : on observe les phénomènes et on fixe les liaisons qui peuvent exister entre les phénomènes

En ce qui concerne la structure de la vie politique, il distingue entre pouvoir spirituel et pouvoir réel qui coexistent au même temps.

Le rôle du pouvoir réel est l'établissement de l'ordre par la force. Dans l'organisme social il arrive que certaines parties demandent plus et, par-là, provoquent des conflits ou des déséquilibres. Comte croit que la force doit intervenir pour rétablir l'ordre. Pour lui, une société est dominée, et ne peut pas ne pas être dominée, par la force.

Deux grandes fonctions s'attacheraient au pouvoir spirituel. D'abord, il lui reviendrait de consacrer le pouvoir réel afin de convaincre les hommes de la nécessité d'obéir car il n'y a pas, selon Comte, de vie sociale ordonnée s'il n'y a pas d'individus qui commandent et d'autres qui obéissent. Le pouvoir spirituel se devrait aussi de modérer le pouvoir réel en rappelant aux puissants qu'ils se bornent à exécuter une fonction sociale.

Du point de vue de structure du pouvoir, chaque étape historique est caractérisée par la coexistence d'un type de pouvoir spirituel avec un type de pouvoir réel

<i>État</i>	<i>Pouvoir réel</i>	<i>Pouvoir spirituel</i>
Théologique	Militaires	Prêtres
Métaphysique	Hommes de loi	Philosophes
Positif	Industriels (ou banquiers)	Sociologues